

Ethnopôle « Migrations, Frontières, Mémoires »

Le choléra à nos frontières

Petite chronique
de l'épidémie de 1884-85
entre la France et l'Italie

Philippe Hanus - Avril 2020

Le choléra à nos frontières

Petite chronique de l'épidémie de 1884-85 entre la France et l'Italie

Philippe Hanus, coordinateur de l'Ethnopôle du Cpa

« La France et le royaume de Sardaigne, se réservent le droit de se prémunir sur les frontières de terre contre un pays malade ou compromis et de mettre ce pays en quarantaine. » **Convention internationale de 1853**

« J'ai entendu des gens dire qu'on devrait fermer Paris comme en 1870. Le choléra serait le Bismarck de 1884. » **Ignotus, Le Figaro, 2 juillet 1884**

Dans le contexte de l'épidémie de coronavirus Covid-19, le président des États-Unis Donald Trump évoquait, le 11 mars 2020, un « virus étranger », en même temps qu'il fermait les frontières aux voyageurs européens. Le lendemain, le président de la République française semblait répondre à son homologue américain en s'opposant au « repli nationaliste » : « Ce ne sont pas forcément les frontières nationales » qui séparent « les zones qui sont touchées et celles qui ne le sont pas ». Et de poursuivre : « le virus n'a pas de frontière, pas de passeport ». Pourtant, dans son allocution télévisée du 16 mars, Emmanuel Macron changeait de registre de discours : « Dès demain midi, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées ». Sans doute s'agissait-il d'une décision européenne ; mais celle-ci n'empêchait pas la fermeture de frontières au sein même de l'Union : déjà la Pologne, la Lituanie, le Danemark, la Slovaquie et la République tchèque avaient pris cette décision pour tous les voyageurs étrangers, tandis que l'Allemagne et l'Espagne bouclaient leurs frontières terrestres. « En guerre ! Nous sommes en guerre ! » affirmait solennellement ce jour-là le président de la République française, sous-entendant qu'il fallait se préparer à une nouvelle épidémie comme on se prépare à une attaque militaire, en instaurant un « état d'urgence sanitaire ». Au même moment, un peu partout dans le monde, les discours des chefs d'État s'enflammaient : nous sommes « attaqués », « l'ennemi frappe à nos frontières, invisible et redoutable ».

Que l'épidémie fasse fi des frontières entre États n'appartient-il pas au plus banal des constats dès que l'on s'intéresse aux grandes pandémies passées et contemporaines¹ ?

En situation de crise sanitaire, les frontières apparaissent comme des points de vulnérabilité par où l'envahisseur (quand bien même s'agit-il d'un virus) vient remettre en question la souveraineté nationale. Cet article vise à interroger leur fonction de « rempart protecteur » entre la France et l'Italie dans le cadre de la gestion sanitaire de l'épidémie de choléra qui s'est répandue en Europe au cours de l'année 1884-85, à partir du Midi de la France. Celle-ci se produit au cours de la Grande Dépression économique des années 1873-1895 qui provoque une hausse inédite du chômage et suscite la mise en place de mesures protectionnistes (augmentation des droits de

¹ Patrice Bourdelais, « L'épidémie créatrice de frontières », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 42 / 2008 : <http://journals.openedition.org/>

douane à partir de 1879) en Europe. Cette période se caractérise également par une montée de la xénophobie, notamment de l'italophobie en France, et des nationalismes sur l'ensemble du continent². Dans un tel contexte les États se défendent à leurs frontières, autant contre les grands dangers épidémiques que contre le voisin hostile.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Carte de diffusion de l'épidémie de choléra en Europe, 1884
Source BNF, Gallica

Épidémies sans frontières au XIX^e siècle

L'épidémie tranche par son caractère soudain, brutal et collectif. Elle se manifeste comme une catastrophe dans la vie quotidienne et les rythmes sociaux s'en trouvent bouleversés³. Révélatrice des fragilités de l'organisation socio-économique d'un territoire, comme celui de la France en 1884, la maladie entre en corrélation avec d'autres « fièvres » à caractère politique qui peuvent venir de l'intérieur ou de l'extérieur de la société : « Il y a dans Marseille des masses sans ressources, sans travail, troublées par le choléra, surexcitées par la misère, appelées au pillage par des révolutionnaires. Un meeting anarchiste peut en la circonstance compromettre la sécurité publique. Les seules considérations hygiéniques suffisent à conseiller la

² Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996.

³ Florence Bretelle-Establet et Frédéric Keck, « Les épidémies entre « Occident » et « Orient » », *Extrême-Orient Extrême-Occident*, 37, 2014 : <http://journals.openedition.org/extremeorient/327>

prudence, car la situation de Marseille est aussi grave sous le rapport politique que sous le rapport de la santé publique»⁴.

Confrontée dès le début du XIX^e siècle au choléra, cette maladie nouvelle en Occident, la médecine s'est efforcée d'analyser la nature et les formes de l'affection, de préconiser des traitements. Le monde médical est alors divisé entre partisans de la théorie de la contagion et tenants de la thèse de l'infection. Au tournant des années 1880 ce débat prend un tour différent. En effet, l'importance du milieu, favorable ou non à la multiplication des germes récemment identifiés, donne un nouveau fondement scientifique à l'action des hygiénistes : c'est bien en intervenant sur le cadre de vie que l'on peut lutter contre les maladies épidémiques. Par ailleurs, on ne peut plus nier que les germes se transmettent aussi par contact d'homme à homme. Cette capacité de la maladie à passer de corps en corps met au défi les conceptions établies de la société, dont elle révèle les vulnérabilités. Aussi, lorsque le mal s'empare d'un individu, nul ne sait jusqu'où il s'étendra : les barrières du village ou de la ville ne suffisent pas à le contenir, pas plus que les frontières nationales.

L'épidémie constitue nécessairement une épreuve pour la souveraineté du pouvoir, mis au défi d'instaurer des mesures visant à redéfinir l'espace sur lequel il exerce sa légitimité. La quarantaine, l'isolement, le confinement sont des façons d'exclure l'individu ou le groupe suspect, mais aussi de protéger celui qui n'est pas contaminé, et ainsi de rétablir une frontière entre le sain et le malade.

Été 1884 : itinéraires de la contagion cholérique au départ de Toulon

La flambée cholérique de l'été 1884 se manifeste initialement dans le port de Toulon. Elle est signalée à bord d'un navire en provenance de Saïgon – grand port du Tonkin devenu protectorat français – dont l'un des marins tombe malade le 13 juin. Dans les jours qui suivent d'autres cas de contamination sont constatés chez des matelots⁵. Aussitôt un mouvement de panique s'empare de la population qui fuit la ville : « Les chemins de fer, les bateaux, les voitures, sont envahis pour transporter les émigrants dans les campagnes environnantes, au bord de la mer, dans les villes éloignées, et beaucoup à Paris »⁶. D'après la statistique officielle, le 5 juillet, 10 964 personnes ont évacué Toulon par chemin de fer, 30 000 autres par voiture, bateau, diligence⁷. Certaines rejoignent Marseille – où le premier cas de choléra est déclaré le 25 juin – mais aussi l'arrière-pays où des campements de fortune sont installés par les pouvoirs publics : « Cinquante tentes sont actuellement distribuées aux Italiens indigents »⁸. Si Nice parvient à éviter la contagion au moyen d'une efficace barrière sanitaire⁹, Arles,

⁴ *Le Courrier du Finistère*, 26 Juillet 1884, collection BNF Gallica.

⁵ Bertrand Maffart, Marc Morillon, « Les épidémies à Marseille au XIX^e siècle », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 10 / 1-2, 1998. pp. 81-98.

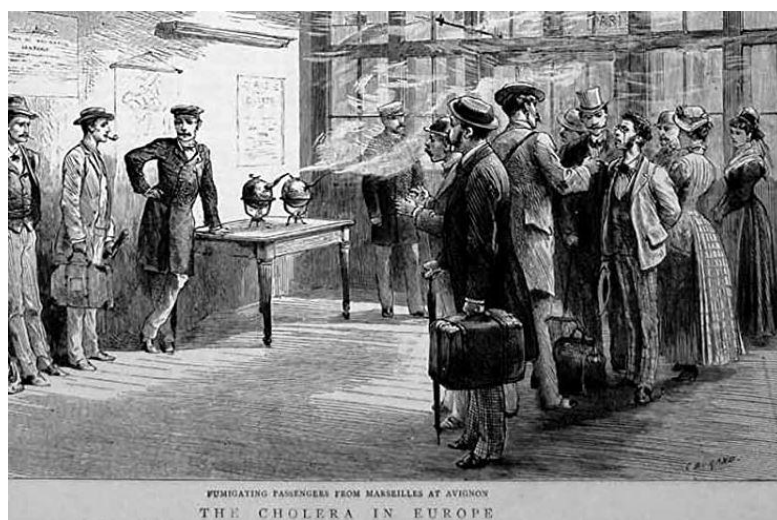
⁶ *Le Matin*, 25 juin 1884, collection BNF Gallica.

⁷ *Le Courrier du Finistère*, 5 juillet 1884, collection BNF Gallica.

⁸ *L'Intransigeant*, 30 juin 1884, collection BNF Gallica.

⁹ Yvan Gastaut, « Quand Nice s'organisait face à l'épidémie de choléra », *Nice matin*, 3 février 2020.

Avignon, Nîmes et Barcelonnette sont bientôt touchés. La rapidité de la progression de l'épidémie, à l'intérieur des terres provençales et jusqu'aux confins du Dauphiné, remet en question les représentations insulaires des sociétés rurales. En Ardèche, des foyers de contagion sont signalés début août dans les usines de tissage de Vogué, mais aussi en Drôme à La Charce, Saint-Maurice et Arpavon près de Nyons¹⁰. Lyon est épargné, mais on signale quelques cas isolés en Bourgogne et beaucoup plus nombreux à Paris, où environ 1000 décès sont comptabilisés à l'automne. Le rapatriement, plus ou moins forcé et précipité, des immigrés piémontais de Provence vers leur pays d'origine explique ensuite la propagation de la maladie de l'autre côté de la barrière alpine. Le gouvernement italien choisit dès lors d'appliquer la stratégie du cordon sanitaire, de la quarantaine et des lazarets¹¹.



Cholera in Europe, The Graphic, samedi 26 juillet 1884. Droits réservés

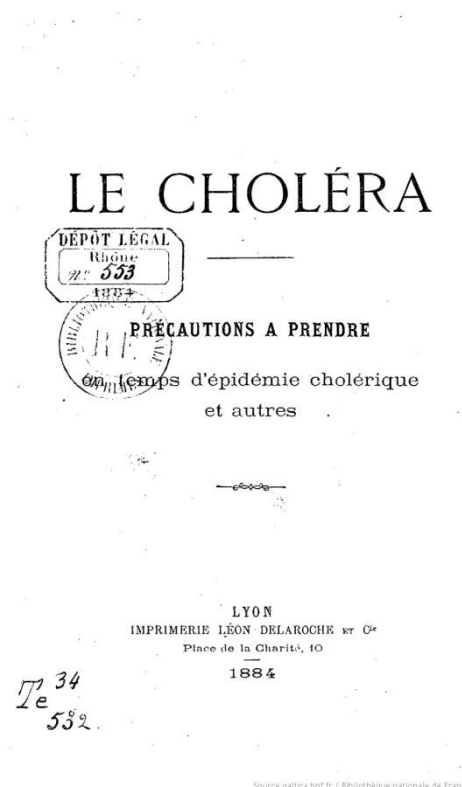
« L'événement choléra » dans la presse et la littérature françaises

Sous la III^e République les grands journaux connaissent un essor considérable et influencent ce qu'on appelle désormais l'« opinion publique ». La numérisation d'un certain nombre de quotidiens français sur les sites web Gallica et Retronews de la BNF permet de constater que des journaux de tout bord politique se répandent en articles alarmistes au cours de l'été 1884. À partir du 22 juin, jour après jour, la presse régionale et nationale informe ses lecteurs de l'évolution de l'épidémie dans le Midi et de son cheminement vers les portes de la capitale. Ces chroniques témoignent tout d'abord de l'anxiété collective provoquée par la propagation rapide du choléra. Les journaux relaient les mêmes dépêches des agences de presse concernant les

¹⁰ Docteur Paul Bernard, *Le Choléra à Arpavon (Drôme, août et septembre 1884)*, Goupy et Jourdan imprimeurs, Paris, 1885.

¹¹ Le lazaret, lieu de quarantaine clos et gardé, est inventé à Venise lors de l'épidémie de peste de 1423. On installe sur une île de la lagune les passagers des bateaux en observation. Marie Viallon, « Les lazarets de Venise à la Renaissance », 50^{ème} Colloque International d'Études Humanistes: Pratique et pensée médicales à la Renaissance, 2008, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance Tours.

« fugitifs » qui désertent les villes portuaires du Midi et transportent le danger sanitaire sur les routes : « Un ouvrier piémontais qui s'était sauvé de Toulon à Pierrefeu (Var) est mort du choléra en y arrivant », rapportent *La Lanterne*, *Le Matin*, *Le cri du peuple*, *Gil Blas* ou encore *Le Temps*, dans leurs éditions des 20 et 21 juillet 1884. De telles informations suscitent l'inquiétude des lecteurs, parmi lesquels un certain Guy de Maupassant. On retrouve certains échos du traitement journalistique des événements dans ses nouvelles écrites entre 1884 et 1886, dont *La peur* et *Voyage de santé* (voir extrait en annexe).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source BNF, Gallica

Mesures de protection sanitaire en France

Le terme de « cordon sanitaire » apparaît dans le langage de l'action publique en 1821, lorsque la France envoie 30 000 soldats garder la frontière espagnole afin d'empêcher les personnes contaminées par la fièvre jaune à Barcelone de franchir les Pyrénées¹². Maladie intestinale, dite « des mains sales » ou des « eaux usées », le choléra provoque de fatales déshydratations et touche, majoritairement, les milieux les plus défavorisés. Elle a engendré, à partir des années 1830, une très grande anxiété tant chez les populations que chez les gouvernants, qui en réponse aux épidémies successives, ont multiplié les « cordons sanitaires » à l'intérieur et aux confins du monde occidental. À

¹² Daniel Panzac, « Pratiques anciennes et maladies nouvelles : la difficile adaptation de la politique sanitaire au XIX^e siècle », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 10 / 1-2, 1998. pp. 53-66. https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1998_num_10_1_2502

partir de 1851, une série de conférences sanitaires internationales aboutissent à la régulation des quarantaines aux frontières et à la mise en place de « verrous sanitaires » le plus près possible des lieux originaires de la maladie, afin d'éviter leur diffusion d'Orient en Europe¹³.

L'adoption de ces mesures anticholériques contraignantes permet de rappeler « qu'il ne saurait y avoir de médecine des épidémies que doublée d'une police »¹⁴. La mise en œuvre du suivi sanitaire de la maladie repose sur un réseau de structures et de pouvoirs, de l'échelon national (ministre) à l'échelon local (maire, médecin, instituteur) en passant par l'échelon départemental (préfet). Dans le contexte d'une épidémie de choléra à propagation rapide, le contrôle des déplacements à l'intérieur et aux frontières du territoire national est impératif pour les pouvoirs publics. La préoccupation constante des médecins, mais surtout des élus locaux, de la maréchaussée et des sous-préfets, est de mentionner l'importation probable du choléra par un individu arrivé récemment d'une région contaminée.

En mission sur le terrain, agents des douanes, gendarmes et gardes champêtres¹⁵, auxquels on associe le personnel ferroviaire, scrutent attentivement les déplacements d'une « population flottante » suspecte de colporter la maladie¹⁶. Ainsi que le confirment les rapports quotidiens du responsable du poste-frontière du Montgenèvre en 1884, il se fait au printemps un « exode considérable » de travailleurs saisonniers voyageant par groupes entre Piémont, Provence et Dauphiné. Ces ouvriers agricoles, supposés transporter le choléra dans leur bagage, sont particulièrement surveillés par l'œil de la police. Des commissaires spéciaux installés dans les grandes gares ont pour mission, dès le 26 juin 1884, « de noter le nom et la destination des personnes quittant Marseille et de les signaler aux préfets des départements où elles se rendent afin qu'à leur arrivée, elles soient soumises à une visite sanitaire... »¹⁷. Les voyageurs venant de Marseille et Toulon sont ainsi soumis pendant dix minutes « à une atmosphère de vapeur à acide phénique, goudron, térébenthine et autres substance résineuses. Les vêtements reçoivent des pulvérisations d'acide phénique et les bagages restent, pendant le même laps de temps, dans un wagon saturé d'acide sulfureux »¹⁸.

¹³ Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'espace situé entre l'Égypte et la Perse a été le point de fixation de la communauté internationale naissante, obsédée par la nécessité d'y bloquer les épidémies et d'empêcher leur passage en Europe. Sylviane Chiffoleau, *Genèse de la santé publique internationale. De la peste d'Orient à l'OMS*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

¹⁴ Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 1963, p. 25.

¹⁵ Docteur Armingaud, *Résultats remarquables d'un essai d'organisation de la prophylaxie administrative des maladies épidémiques dans trois départements du midi de la France. Services éminents rendus par le corps des gendarmes comme agents d'information et d'exécution*, Paris, 1889.

¹⁶ Antoine Saillard, « L'Autre dans les mécanismes étatiques de contrôle de la mobilité. (France, seconde moitié du XIX^e siècle) », *Politique européenne*, 2015, 47 / 1, p. 94-120. <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2015-1-page-94.htm>

¹⁷ *L'Intransigeant*, 2 juillet 1884, collection BNF Gallica.

¹⁸ *Le Matin*, 30 juin 1884, collection BNF Gallica.

Un cordon sanitaire aux frontières de l'Italie

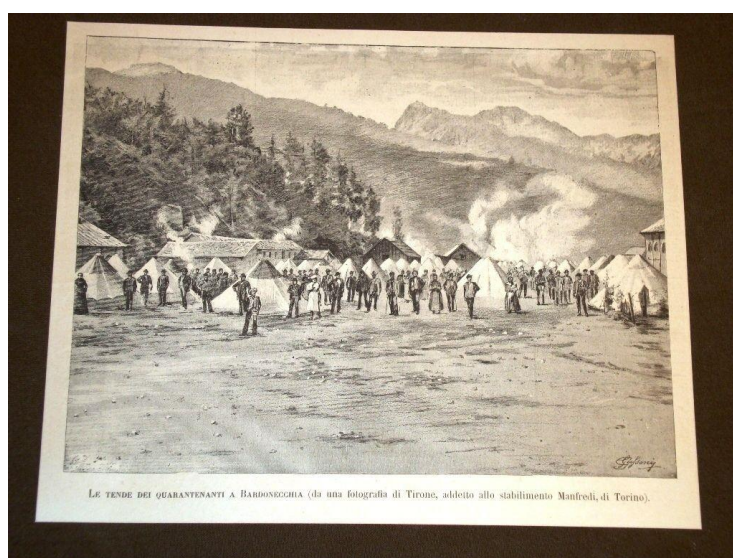
En vertu d'une convention sanitaire signée entre le royaume de Piémont-Sardaigne et la France en 1853, l'Italie est en droit de couper ses communications franches avec son voisin français. Cette décision du gouvernement italien est consécutive de l'annonce officielle de la présence de l'épidémie à Toulon. Le ministre de la Guerre fait aussitôt interrompre les manœuvres aux frontières et réquisitionne l'armée pour encadrer le cordon sanitaire. Les premières instructions émanant des autorités préconisent, dès le 28 juin, une quarantaine de trois jours, étendue à cinq jours le 7 juillet puis à sept jours le 22 juillet. Connaissant précisément la situation précaire des émigrés italiens installés dans le Midi de la France, et persuadé qu'ils fourniraient le contingent le plus sérieux de transmission de la maladie, le gouvernement italien les engage à rallier la patrie à la condition qu'ils soient munis d'une patente délivrée par ses propres agents à la frontière. Cet avertissement motivé s'adressant à plus de cent mille sujets entraîne la création d'un grand lazaret continental, improvisé en quelques jours, début juillet 1884, sur le territoire de Pian di Latte, localité frontalière située à mi-chemin entre Menton et Vintimille. Une autre aire de quarantaine est ouverte près de Bardonecchia pour les voyageurs à destination de Turin ou Milan. À Pian di Latte, ce sont 16 050 personnes et, 8856 à Bardonecchia, qui sont ainsi confinées quelques jours durant, de la fin juin jusqu'à la fin de l'année 1884¹⁹. Des lazarets de taille plus modeste – parfois une dizaine de tentes ou de cabanes en bois – sont également installés sur les principaux points de passage le long de la ligne frontière, notamment à Clavières (Montgenèvre), au col du Petit Saint-Bernard et à Crissolo, au débouché des cols du Queyras. Sur le terrain des opérations du contrôle, les lazarets se voient doublés, du fait qu'ils demeurent en nombre insuffisant, par des stations sanitaires mobiles pouvant être établies dans n'importe quel poste-frontière au cours de l'été 1884. Afin de purifier les marchandises et les bagages des voyageurs, cette station sanitaire, placée sous la responsabilité d'un médecin, comporte impérativement une étuve à désinfection.



Dépêche publiée dans *La France*, le 6 juillet 1884. Source BNF, Retronews

¹⁹ Franck M. Snowden, *Naples in the Time of Cholera. 1884-1911*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 87.

La maladie progressant à une vitesse inquiétante, les frontières de l'Italie avec la Suisse et l'Autriche sont à leur tour fermées courant juillet. Un lazaret est alors installé à Quarcino (Côme), dans le but de contrôler les personnes et les marchandises en provenance du col du Gothard, tandis qu'un poste sanitaire est ouvert au col de Saint-Théodule (3316 mètres d'altitude) aux portes du Valais. Un autre Lazaret d'importance est installé à Péri, au débouché du col du Brenner, par où transitent des ouvriers tyroliens employés à Marseille. Le cordon sanitaire italien se trouve renforcé par des troupes mobiles le long des voies de passage secondaires, afin d'éviter les passages clandestins en montagne. Ces dispositifs de contrôle des mobilités amplifient les peurs sociales en temps d'épidémie : aux peurs sanitaires proprement dites, ils ajoutent les effets superposés de l'isolement et la suspension de l'activité économique.



Le lazaret de Bardonecchia en 1884. Droits réservés

Huit jours de quarantaine à la frontière

Quelques rares auteurs évoquent leur tentative de passage de la frontière durant l'épidémie, notamment la romancière britannique Vernon Lee qui se voit contrainte d'interrompre son voyage ferroviaire à travers les Alpes de peur de ne pas supporter l'expérience de la quarantaine au lazaret de Bardonecchia : « Le but de l'Italie est clairement d'empêcher les gens d'entrer et la plupart des passagers du Mont-Cenis semblent avoir fait demi-tour. Je ne vois pas comment je peux faire face à une telle entreprise... »²⁰.

²⁰ Amanda Gagel, *Selected Letters of Vernon Lee, 1856 – 1935, Volume I, 1865-1884*, Londres, Routledge, 2017, p. 559.

On nous écrit de Bardonnèche :

Depuis le blocus il est entré 3,180 personnes au lazaret de Bardonnèche, le nombre des quarantenaires est de 800 environ. On construit avec beaucoup de lenteur des baraquements qui seront terminés avec les grandes chaleurs et peut-être, espérons-le, l'épidémie. Les dames et les personnes âgées se plaignent de l'imprévoyance de l'administration italienne. Quant au service de propreté au lazaret, il est au-dessous de toute critique ; il est arrivé samedi des balayeurs de Turin, et il a fallu des télégrammes pour obtenir cette faveur !

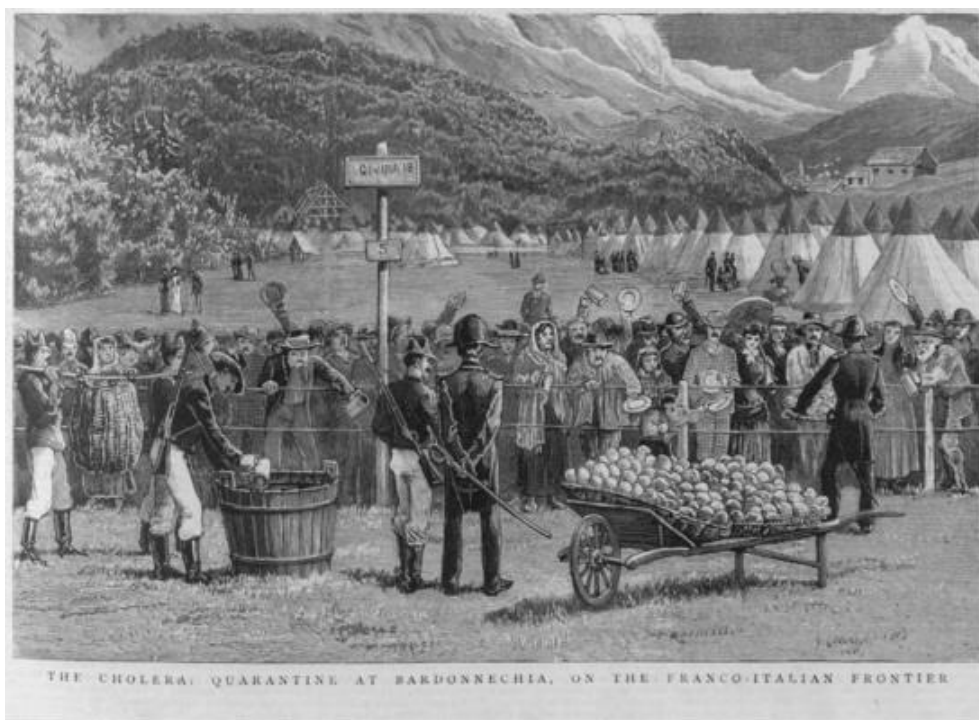
La température n'est pas agréable. Pluie et vent presque chaque jour, avant trois semaines, le séjour sous les tentes deviendra impossible.

Il y a eu grande rumeur au camp des quarantenaires ; on a laissé passer, le jour même où la quarantaine était prolongée de deux jours, M. le comte Sambury, sénateur et syndic de Turin, et cela malgré l'ordre ministériel, qui exigeait que tout le monde fût retenu quarante-huit heures de plus. Les protestations ont été si vives, qu'un télégramme a ordonné la libération de tous les

Le Siècle, 1^{er} août 1884. Source BNF, Retronews

Le témoignage le plus précis sur le fonctionnement de la quarantaine est celui du coureur cycliste britannique Herbert Duncan (champion du monde 1885) et ses amis français Paul Médinger et Frédéric de Civry, contraints de séjourner une semaine au lazaret de Bardonecchia, alors qu'ils se rendent à l'épreuve cycliste internationale de Turin du 25 août 1884 : « Nous quittâmes Paris le 16 août par le rapide de Modane qui part de la gare de Lyon à sept heures. Nous étions à Modane le dimanche matin à cinq heures et, comme c'était la station frontière, nous trouvâmes là tout le cortège de personnes chargées de l'inspection et de la mise en quarantaine. Nous eûmes tout d'abord à être examinés par un médecin ; puis ce fut le tour de nos bagages que les douaniers inspectèrent. Nous reprîmes à Modane un train d'une compagnie italienne et bientôt nous roulions sous le fameux tunnel du Mont-Cenis. Juste au débouché notre train stoppa et nous fûmes entourés de soldats et de fonctionnaires, quoiqu'aucune station ne fût en vue. Deux commissionnaires sortirent nos bagages de nos compartiments et nous firent signe de les suivre » pour une longue marche jusqu'à une terrasse où se trouvent rassemblés « trois cents paysans piémontais misérablement vêtus et qui appartenaient à la classe la plus pauvre ». Ceux-ci réclament de la paille pour dormir. Les voyageurs finissent par arriver aux « grilles du camp, gardé par des soldats à l'aspect sordide (...). Nous fûmes conduits par le bras dans une maison quasi en ruines dont une vaste pièce avait été disposée pour l'opération de la désinfection (...). Puis on nous invita à ouvrir nos valises, opération pendant laquelle nous respirâmes une horrible odeur de phénol, mélangée de celle de quelques horribles produits chimiques italiens (...). Au bout de dix minutes on nous laissa sortir (...). Mais on retint pendant six heures nos bagages et nos valises pour désinfecter nos vêtements et notre linge. Nous commençons à réaliser l'horreur de la quarantaine, mais cette sorte d'emprisonnement avait un certain charme d'imprévu et nous nous amusions de ces formalités tout à fait inutiles, sans nous douter du danger que nous courions au milieu de ces individus frappés du choléra, et presque mourants dans un camp voisin réservé aux personnes de Toulon et Marseille et séparés de nous de quelques cents mètres

seulement ! »²¹. Dans un autre récit, publié quelques années plus tard, Duncan revient sur cette expérience traumatique : « On nous offrit gratuitement une tente, mais (...) nous préférions un bon lit à l'ancienne mode que nous fûmes heureux d'obtenir dans une vieille ferme moyennant cinq francs par nuit (...). Le préfet et le capitaine des soldats (...) donnaient des ordres pour ne permettre que la liberté nécessaire aux gens des différents quartiers. Nous étions divisés par des barrières en cinq quartiers et chaque entrée avait une sentinelle devant laquelle nous avions jusqu'alors passé librement, mais depuis la visite du préfet nous ne pouvions plus dépasser nos limites »²².



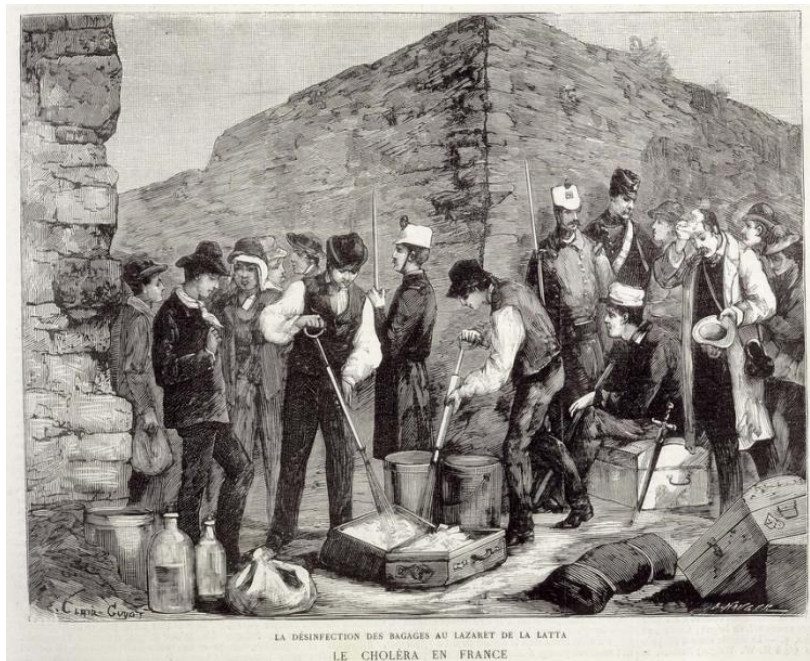
La quarantaine à Bardonecchia, 1884. Droits réservés

Le témoignage de Duncan sur Bardonecchia peut être complété par le rapport du docteur Grimberty, chargé d'expertiser le lazaret de Pian di Latte, installé sur une surface de soixante hectares au bord de la Méditerranée : « Mes compagnons de route furent dirigés dans une ruelle étroite, mis sur une seule ligne, contrôlés, inventoriés et classés suivant leurs ressources, leur santé et leur sexe en plusieurs catégories (...). Un cordon sanitaire placé à mi-côte sur la montagne dominant tout le territoire indiquait la limite du lazaret. En descendant du train, on voyait à sa gauche allant de l'est à l'ouest une longue ligne de sentinelles enfermant les voyageurs dans un cercle de fer (...) ». À Pian di Latte, les représentants des classes sociales aisées séjournent dans des villas spacieuses équipées de lits, tandis que ceux des classes populaires sont confinés dans de sommaires baraques en bois (pour les femmes) et sous des

²¹ Herbert Osbaldeston Duncan, « Huit jours de quarantaine à la frontière d'Italie », In *Le Véloce-sport : organe de la vélocipédie française*, 22 juillet 1885.

²² Herbert Osbaldeston Duncan, *L'Entraînement à l'usage des vélocipédistes, coureurs, touristes et amateurs de sports athlétiques*, R. Dalvy éditeur, Paris, 1890, pp. 38-44.

aux frontières (...). On poussait jusqu'à un point où le ridicule le disputait à l'odieux, la fureur des désinfections. De malheureux voyageurs étaient enfermés dans des salles ad hoc et soumis, bon gré mal gré à des fumigations de chlore et d'acide sulfureux. Un vieillard est mort aux portes de l'Italie des suites de cette barbare pratique »²⁶. On comprend à la lecture de ces documents que ces mesures d'isolement autoritaires décidées par les autorités espagnoles et italiennes aient pu réveiller le chauvinisme, et parfois même la fibre nationaliste, de certains auteurs. Notons enfin que le monde médical est divisé quant aux supposés bénéfices prophylactiques de tels dispositifs de mise à l'écart et de concentration de populations : « On s'était trouvé jusqu'à ces derniers temps en présence d'un dilemme peu commode : ou interdire le passage de la frontière à tout venant, et l'on conviendra que l'application de cette mesure est matériellement impossible ; ou établir des lazarets sur les points les plus fréquentés, en s'exposant à faciliter la formation de plusieurs centres d'infection susceptibles d'irradier et répandre ensuite, un peu partout, le mal qu'on visait précisément à circonscrire »²⁷.



Épidémie de choléra en 1884 “La désinfection des bagages au lazaret de la Latta, près de Menton”.
Gravure publiée dans L'Illustration, 19 juillet 1884. Source MNHI, collection Kharbine-Tapabor

²⁶ Dr Sirius-Pirondi, *Considérations sommaires tendant à faciliter la révision du régime quarantenaire*, impr. de Barlatier-Feissat, Marseille, 1886.

²⁷ Dr Sirius-Pirondi, *Considérations sommaires*, op. cit., p. 11.

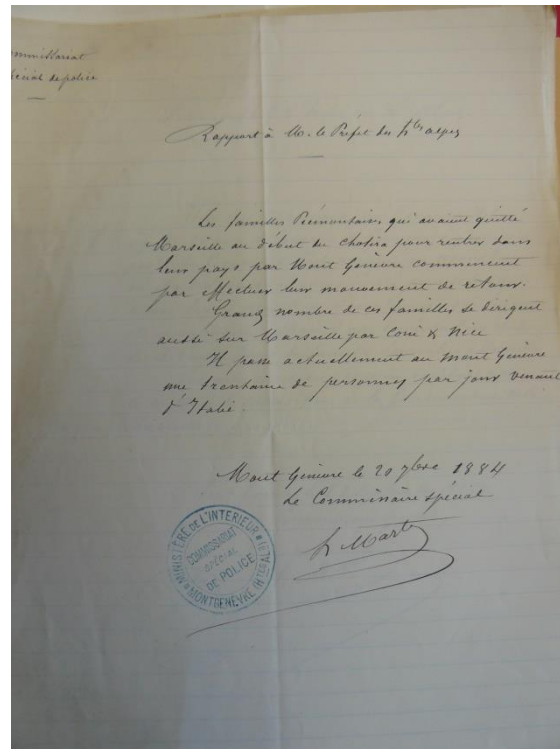
Quand l'épidémie franchit la frontière alpine

Le premier cas de choléra recensé sur le sol italien est celui d'un travailleur immigré en provenance de Toulon qui meurt au poste-frontière de Vintimille le 26 juin 1884²⁸. Le 1^{er} juillet, *Le Matin* publie cette dépêche : « Le bruit que le choléra se serait déclaré à Saluzzo (ville du Piémont proche de Cuneo) est confirmé. La maladie, paraît-il, a été importée par deux ouvriers italiens qui travaillaient à Toulon et qui se sont enfuis de cette ville pour éviter l'atteinte de l'épidémie. Ils avaient pris le chemin de fer jusqu'aux Alpes, qu'ils avaient traversées à pied. Arrivés à Saluzzo, ils se sentirent indisposés et furent bientôt en proie au choléra ; l'un de ces deux hommes est déjà mort ; l'autre, cependant, est en voie de se rétablir. On les avait complètement isolés et toutes les précautions ont été prises pour empêcher la maladie de se répandre. On trouve étrange que ces hommes aient pu pénétrer en Italie, tous les voyageurs qui passent les Alpes étant rigoureusement gardés depuis le premier jour où le choléra s'est déclaré à Toulon »²⁹. Malgré l'engagement de l'armée et la mise en place de cordons sanitaires autour des localités touchées, la maladie s'étend rapidement en Ligurie. Les mesures d'enfermement dans les limites du territoire communal n'obtiennent pas de meilleurs résultats qu'à la frontière avec la France : le choléra poursuit inexorablement son avancée en territoire italien, ignorant le cordon militaire. La maladie gagne Vérone le 8 juillet. Une partie de la population, terrorisée d'être ainsi encadrée par l'armée, tente de fuir, ce qui accélère la propagation du fléau. Il est en outre fort probable que le déplacement incessant des troupes ait lui-même été un vecteur de sa diffusion. L'intensification de l'épidémie génère bien des tensions sociales. Dans son édition du 18 août 1884, *Le Figaro* explique que le choléra « occasionne une véritable panique en Italie où les quarantaines les plus rigoureuses ne l'ont pas empêché d'arriver ». Et de décrire des scènes absurdes, comme celle qui s'est déroulée dans le village de Tavole près d'Imperia (Ligurie) où s'est développé un foyer de contamination. Les autorités locales accusent un Français de passage ayant séjourné au lazaret de Pian di Latte, d'avoir « apporté le microbe dans ses bagages ». Dans les jours qui suivent, les populations des communes limitrophes se constituent en milices et annoncent qu'« elles repousseront à coups de hache les individus du village infecté qui se présenteraient ». Comme ce fut le cas en France et dans d'autres régions d'Europe lors de précédentes épidémies, se met en place une « chasse aux étrangers » (qui peuvent être des Italiens d'une autre province) qu'on accuse d'intentions criminelles, notamment d'empoisonner les cours d'eau et les fontaines. Cette situation paroxystique montre bien que la circulation de l'épidémie à travers l'Italie réactive les anciennes frontières entre ensembles régionaux au sein d'un territoire récemment unifié ; elle réactive également le sentiment d'appartenance à la communauté villageoise, au sens de « communauté de destin ». En la circonstance tout manquement aux règles sanitaires constitue une atteinte à la solidarité locale lorsqu'il peut être attribué à des individus extérieurs au bassin de vie. C'est ainsi que s'exprime une diversité d'émotions et de réponses, entre l'homme de la rue trahissant ses peurs, l'opinion publique locale pleine de ressentiments pour les « clandestins » contournant les dispositifs quaranténaires, et les autorités tant administratives que locales appelées à intervenir contre le choléra.

²⁸ Franck M. Snowden, *Naples in the Time of Cholera*, op. cit, p. 87.

²⁹ *Le Matin*, 1^{er} juillet 1884, collection BNF Gallica.

Il semblerait que la mise en place de cordons sanitaires militarisés à la frontière franco-italienne, mais également autour des villes et villages contaminés en Italie, n'ait pas vraiment freiné la circulation du choléra. Certains chercheurs se demandent même s'ils ne l'ont pas accélérée en motivant la dissémination des réfugiés épidémiques, enfuis au mépris des mesures de contrôle³⁰.



Rapport du commissaire du poste-frontière du Montgenèvre au préfet des Hautes Alpes du 20 septembre 1884. Source A. D. des Hautes-Alpes, crédit Hanus

La réouverture des frontières en septembre 1884

Si le maintien des quarantaines aux frontières semble être justifié jusqu'à la fin du mois d'août – quoiqu'il y ait désormais à peu près autant de malades du choléra en Italie qu'en France – c'est probablement parce que ces cas s'étant produits dans de petites localités faciles à isoler, on espérait prémunir les grands centres urbains. Désormais ceux-ci sont atteints. Le 29 août le choléra est à la Spezzia, probablement aussi à Naples³¹. L'épidémie étant installée en Italie et freinée en France, le 12 septembre les autorités italiennes démobilisent les troupes rassemblées aux frontières françaises qui sont déplacées à l'intérieur du territoire italien pour assurer un cordon sanitaire autour des zones les plus contaminées. Le 20 septembre, le commissaire spécial du Montgenèvre constate que « les familles piémontaises qui avaient quitté

³⁰ Franck M. Snowden, *Naples in the Time of Cholera*, op. cit.

³¹ *La Justice*, 29 août 1884, collection BNF Gallica.

Marseille en raison de l'épidémie de choléra pour rentrer dans leur pays par le Montgenèvre reviennent en France »³². Dans son rapport du 24 septembre 1884, il se veut rassurant: « Tout est dans le plus grand calme sur la frontière italienne (...). Le personnel du Lazaret et la compagnie alpine ont quitté les Clavières depuis une dizaine de jours. Le directeur qui était resté pour régler la comptabilité est parti hier soir »³³.



*Carte postale (début XX^e siècle), gardes-frontières italiens et français au Montgenèvre.
Source A. D. des Hautes-Alpes*

Un nouvel épisode cholérique en 1885

En 1885, le choléra est à nouveau actif dans le Midi de la France, du 14 juillet au 9 décembre 1885. Il demeure également bien présent en Italie durant cette période. Les débats politiques et scientifiques sur son efficacité n'empêchent pas le recours au système quarantenaire, désormais allégé. Les procédures de contrôle aux frontières sont toutefois renégociées afin de minimiser leur effet sur les circulations internationales tout en améliorant le suivi sanitaire des populations humaines en migration. Ayant retenu la leçon de l'échec du cordon sanitaire italien de 1884, le Comité de direction des services d'hygiène français élabore un nouveau dispositif, dont les tenants et aboutissants sont ainsi explicités par un médecin hygiéniste : « Les transactions ne sont pas incommodées, la visite ne dure que quelques minutes, les voyageurs ne perdent du temps que s'ils sont malades, et dans ce cas, ils sont bien heureux de trouver un abri et des soins. Ce système a, en réalité, tous les avantages des lazarets et quarantaines terrestres sans en avoir les inconvénients ; disons même, les dangers. Il répond du reste à la définition caractéristique de l'hygiène donnée par M. Proust³⁴ lui-même : Science d'avant-garde, Science d'avant-poste. Sans doute, il y a encore là quelques difficultés à résoudre dont la principale est d'obtenir des voyageurs les déclarations franches et complètes qu'on leur demande ; et, en vérité, les lois

³² A. D. Hautes-Alpes, 4 M 311, Commissariat du Montgenèvre, M. Marty.

³³ A. D. Hautes-Alpes, 4 M 311, Commissariat du Montgenèvre, M. Marty.

³⁴ Adrien Proust (père de Marcel) titulaire de la chaire d'hygiène à la faculté de Paris et inspecteur général des services sanitaires. Il théorise, en 1874, lors d'une conférence à Vienne, l'idée d'un cordon sanitaire destiné à protéger la France grâce à un chapelet de lazarets désormais réservés aux malades déclarés.

existantes, contre les délits de ce genre, sont d'une rigueur telle qu'on hésitera toujours à les appliquer »³⁵.

Au cours de l'été 1885, la Direction des services d'hygiène fait installer sur les routes nationales et les voies ferrées de la région frontière des Alpes, des postes de surveillance médicale. Tout individu venant d'Italie en France est soumis à une visite sanitaire. S'il est reconnu en parfaite santé, il peut poursuivre sa route ; s'il est au contraire considéré comme malade, il est retenu au poste, où se trouvent des lits, des médicaments d'urgence et des antiseptiques. Lorsque le voyageur reprend sa route, le responsable du poste annonce son passage aux autorités des villes et villages où il doit se rendre. La surveillance des postes médicaux s'étend également aux bagages et marchandises. Un dispositif permet une désinfection rapide par la chaleur, le chlorure de chaux et le sulfate de cuivre. La surveillance des routes est confiée à la gendarmerie, tandis que le poste sanitaire est dirigé par le corps médical. Il en va désormais de même dans le sens France-Italie ; ce dont témoignent les rapports quotidiens du commissaire spécial du Montgenèvre :

- 10 août 1885 : « Le cordon sanitaire ne sera pas établi tout de suite, on a commencé par un poste de santé. En arrivant aux Clavières, les voyageurs et les bagages venant de France sont soumis depuis ce matin à une sorte de désinfection en présence du médecin délégué. Après cette promptة formalité remplie, les voyageurs continuent leur route ».

- 12 août : les voyageurs en provenance de France sont « désinfectés avec de l'eau phéniquée³⁶, puis le médecin délivre un billet à ceux dont la santé est bonne ».

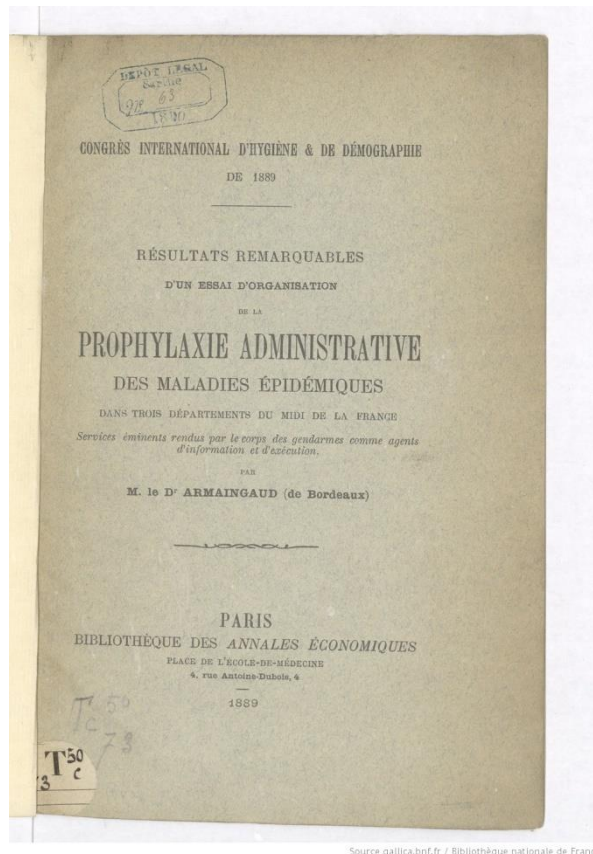
- 27 août : l'entrée en Italie par les Clavières la nuit est interdite à tout le monde.

- 20 octobre : le poste de santé des Clavières, composé d'un médecin, un comptable et de deux sergents de ville a été supprimé dans la journée. Tout est tranquille.

Vers le 10 décembre le choléra semble avoir déserté Marseille et l'ensemble du territoire français. Il poursuit malheureusement ses ravages en Italie où l'on installe des wagons-lazaret à bord des trains de ligne. Entre 1884 et 1887, l'épidémie cause en effet plus de 50 000 décès dans la péninsule, dont une large part à Naples.

³⁵ Dr Sirius-Pirondi, *Considérations sommaires tendant à faciliter la révision du régime quarantenaire*, Marseille, Barlatier-Feyssat, 1886, p. 31.

³⁶ L'acide phénique en solution est employé en usage de propreté en pulvérisation.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source BNF, Gallica

Au-delà des frontières, la coopération internationale

Cette étude de cas de la gestion sanitaire du choléra à la frontière franco-italienne en 1884-85 nous a permis de mieux saisir les mécanismes des politiques souverainistes d'encadrement d'une épidémie dont les modes de diffusion se jouent des frontières nationales. Elle met à jour les effets collectifs dramatiques d'une maladie à forte virulence et son rôle déstabilisant pour l'organisation socio-économique des territoires impactés. L'épidémie de 1884-85 est révélatrice de la vulnérabilité sanitaire de sociétés en voie d'urbanisation et d'industrialisation au sein desquelles vont s'accroissant les mobilités socio-spatiales, avec en corollaire une exacerbation des tensions sociales que favorisent la crise économique et une montée des nationalismes. Le choléra ne peut-il être perçu comme une métaphore du ressentiment mutuel grandissant entre Italiens et Français au cours des années 1880-90 ? État d'esprit dont témoignent les rapports quotidiens du commissaire spécial du Montgenèvre relatifs à la militarisation de la frontière sur fond d'« espionite » réciproque.

La découverte du vibrion cholérique en 1883 par Robert Koch va permettre de mieux comprendre le mode de propagation de la maladie et favoriser la mise en place d'un dépistage bactériologique individualisé. Les conférences internationales réunissant médecins et diplomates attribuent désormais sans équivoque la transmission du choléra à la contagion. Le mouvement hygiéniste associé au contagionisme qui finit par

trionpher dans les pays d'Europe occidentale à la fin du XIX^e siècle considère que la maladie ne vient pas nécessairement de l'étranger, mais qu'elle est aussi présente au cœur des villes et des villages³⁷. Sa circulation est notamment favorisée par la promiscuité et les conditions de salubrité très insuffisantes dans les lieux de vie, reflétant la persistance d'une situation sanitaire explosive. Portés par l'héritage des Lumières, les médecins hygiénistes parviennent à faire prendre en compte leurs exigences sanitaires par les responsables politiques. Le mouvement ouvrier et la prospérité économique vont ensuite permettre un accès aux soins pour une large majorité de la population française.

Sur le plan international, le moteur de la coopération en matière de lutte contre les épidémies, pilotée par les Européens à l'échelle de leurs empires coloniaux, s'inscrit dans la globalisation économique des années 1890. La marche mondiale des grandes épidémies qui s'accélère au rythme de la révolution des transports menace non seulement de manière plus aiguë les populations du monde occidental, mais aussi le développement du commerce et des échanges internationaux, freiné par les mesures de quarantaine destinées justement à protéger les individus³⁸. Cette coopération intergouvernementale a posé les fondations d'un droit sanitaire international favorisant l'« unification du monde malgré la maladie »³⁹.

Post-scriptum : expérience(s) du confinement et frontières socio-spatiales

Hier comme aujourd'hui, en contexte d'épidémie, les frontières ne se limitent pas à la périphérie des États. Elles peuvent également s'établir ponctuellement sur le pourtour d'une région, d'une ville voire d'un quartier. L'« état d'urgence sanitaire » implique qu'elles changent de nature, puisqu'elles n'ont plus vocation à contrôler et organiser les échanges mais qu'elles doivent au contraire, à défaut de les interdire totalement, les réduire à leur strict minimum. L'expérience de confinement qui est à l'origine de l'écriture de cette note n'est-elle pas révélatrice des frontières socio-spatiales de la société française⁴⁰ ?

³⁷ Patrice Bourdelais, « Entre médecine et société », *Communications*, 66, 1998, pp. 21-39.

³⁸ Céline Paillette « L'Europe et les organisations sanitaires internationales. Enjeux régionaux et mondialisation, des années 1900 aux années 1920 », *Les cahiers Irice*, 9 / 1, 2012, pp. 47-60.

³⁹ Valeska Huber, « The Unification of the Globe by Disease ? The International Sanitary Conferences on Cholera, 1851-1894 », *The Historical Journal*, 49 / 2, 2006, p. 453.

⁴⁰ Stéphane Beaud, « Petites considérations sociologiques sur le confinement », *Alternatives économiques*, 24 mars 2020.



Le choléra en Russie, vu par Le Petit Journal supplément illustré du 1^{er} décembre 1912. Droits réservés

Pour aller plus loin

Le site Gallica de la BNF : <https://gallica.bnf.fr>

Le site web Retronews de la BNF : <https://www.retronews.fr/>

Pierre-Louis Laget, « Les lazarets et l'émergence de nouvelles maladies pestilentiennes au XIX^e et au début du XX^e siècle », *In Situ* [En ligne], 2 | 2002 :

<http://journals.openedition.org/insitu/1225>

France Culture : « Quand le père de Marcel Proust inventait le "cordon sanitaire" »
<https://www.franceculture.fr/histoire/quand-le-pere-de-marcel-proust-inventait-le-cordon-sanitaire>

La Provence entre peste et choléra : les épidémies dans la production imprimée à Marseille au XIX^e siècle :

<https://hisculture19.hypotheses.org/1320>



***Souvenirs du choléra-morbus par Honoré Daumier,
Nemesis médicale par un phocéén A. H. F. Fabre, Paris 1834***

Annexes

**Extrait de *La peur* de Guy de Maupassant
Le Figaro, 25 juillet 1884**

<http://maupassant.free.fr/textes/peur.html>

« Tenez, Monsieur, nous assistons à un spectacle curieux et terrible : cette invasion du choléra !

« Vous sentez le phénol dont ces wagons sont empoisonnés, c'est qu'il est là quelque part.

« Il faut voir Toulon en ce moment. Allez, on sent bien qu'il est là, Lui. Et ce n'est pas la peur d'une maladie qui affole ces gens. Le choléra c'est autre chose, c'est l'Invisible, c'est un fléau d'autrefois, des temps passés, une sorte d'Esprit malfaisant qui revient et qui nous étonne autant qu'il nous épouvante, car il appartient, semble-t-il, aux âges disparus.

« Les médecins me font rire avec leur microbe. Ce n'est pas un insecte qui terrifie les hommes au point de les faire sauter par la fenêtre ; c'est le choléra, l'être inexprimable et terrible venu du fond de l'Orient.

« Traversez Toulon, on danse dans les rues ».

« Pourquoi danser en ces jours de mort ? On tire des feux d'artifices dans la campagne autour de la ville ; on allume des feux de joie ; des orchestres jouent des airs joyeux sur toutes les promenades publiques.

« Pourquoi cette folie ? C'est qu'il est là, c'est qu'on le brave, non pas le Microbe, mais le Choléra, et qu'on veut être crâne devant lui, comme auprès d'un ennemi caché qui vous guette. C'est pour lui qu'on danse, qu'on rit, qu'on crie, qu'on allume ces feux, qu'on joue ces valse, pour lui, l'Esprit qui tue, et qu'on sent partout présent, invisible, menaçant, comme un de ces anciens génies du mal que conjuraient les prêtres barbares... »

Les sept pandémies de choléra des XIX^e et XX^e siècles

Epidémie	Période
Première	1817-1824
Deuxième	1829-1837 (dite de choléra-morbus)
Troisième	1840-1860 (deux vagues)
Quatrième	1863-1875
Cinquième	1881-1896
Sixième	1899-1923
Septième	1961-1991 (nouvelle souche découverte au Pérou en 1991)

V' LÀ L' CHOLÉRA QU' ARRIVE
Aristide Bruant, 1884

Ton original : La



1. Paraît qu'on attend l'choléra
La chose est positive
On n'sait pas quand il arriv'ra,
Mais on sait qu'il arrive.

V'la l'choléra ! V'la l'choléra !
V'la l'choléra qu'arrive !
De l'une à l'autre rive
Tout le monde en crèv'ra !
V'la l'choléra ! V'la l'choléra !
V'la l'choléra qu'arrive !
De l'une à l'autre rive
Tout le monde en crèv'ra !

2. Les pharmaciens vont répétant :
Il vient !... la chose est sûre ;
Ach'tez-nous du désinfectant...
Du sulfat', du chlorure.

Partition de la chanson d'Aristide Bruant

<https://www.partitionsdechansons.com/pdf/18229/Aristide-Bruant-V-la-l-cholera-qu-arrive.html>

Aristide Bruant V'là l'cholera qu'arrive

1. Paraît qu'on attend l'choléra
La chose est positive
On n'sait pas quand il arriv'ra,
Mais on sait qu'il arrive.

V'la l'choléra ! V'la l'choléra !
V'la l'choléra qu'arrive !
De l'une à l'autre rive
Tout le monde en crèv'ra !
V'la l'choléra ! V'la l'choléra !
V'la l'choléra qu'arrive !
De l'une à l'autre rive
Tout le monde en crèv'ra !

2. Les pharmaciens vont répétant :
Il vient !... la chose est sûre ;
Ach'tez-nous du désinfectant...
Du sulfat', du chlorure.

3. Les sacristains et les abbés
Répètent des cantiques
Pour attirer les machabé's
Dans leurs sacré's boutiques.

4. On rassemble des capitaux
Pour fabriquer des bières
On vendre des cercueils, en gros
À la port' des cimetières.

5. Tous les matins, avant midi
Dans une immense fosse,
On apport'ra les refroidis
Qu'on empil'ra par grosse.

6. L'bon Dieu, du haut du Sacré-Coeur,
Chante, avec tout' sa clique,
Et les cagots reprenn'nt en chœur :
Crève la République !!!